

**La FFRE lance ses appels à projets de  
recherche 2016:  
6 appels à projets spécifiques pour une  
enveloppe globale de **245 000 Euros.****

« Interface » :55 K€

« Recherche fondamentale en épilepsie »: 55 K€

« FFRE/LFCE Recherche clinique en épilepsie»: 80K€

« Prix Valérie Chamillard » : 30 K€

« Matériel pour la recherche en épilepsie » 15 K€

« Prix de soutien aux pays émergents » : 10 K€

## **Appel à projets « Interface »**

La Fondation Française pour la Recherche sur l'Epilepsie attribuera en 2016 **55 000 Euros**, pour financer ou co-financer un projet visant à appliquer à l'épilepsie des connaissances nouvelles issues d'autres disciplines (sciences humaines et sociales, physique, mathématiques, chimie...)

Ce projet doit être porté par une équipe ne travaillant pas habituellement sur l'épilepsie mais il peut impliquer une collaboration avec des épileptologues. Ce financement peut servir d'amorçage ou à apporter une preuve de concept pour l'élaboration de projets à plus large échelle.

**Les dossiers de candidature, rédigés en anglais, devront comporter :**

**En format PDF et en un seul document**, d'une taille inférieure à 4 Mo :

- Une page de garde\*
- Un résumé du projet, en 250 mots maximum
- Le projet de recherche en 5000 mots maximum (bibliographie non comprise)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur du projet, la composition de(s) l'équipe(s) et le rôle de chacun de leurs membres dans la réalisation du projet
- Une annexe financière
- Un résumé du projet, **en français**, pour le GRAND PUBLIC donateur, non scientifique et concerné par la maladie, montrant l'intérêt de la recherche pour les patients, en 250 mots maximum
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire
- Une liste de 4 chercheurs travaillant à l'étranger, ayant une expertise dans votre domaine et avec qui vous n'avez pas publié.

Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

A l'issue des travaux, il vous sera demandé un rapport grand public en français.

En plus des membres du CS de la FFRE, il sera fait appel pour chaque projet à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets à l'été 2016.

**Date limite de réception des dossiers : 31 mars 2016**

**Par email : [aoffre@fondation-epilepsie.fr](mailto:aoffre@fondation-epilepsie.fr)**

**Attention ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.**

**Vous devez recevoir un email de confirmation de réception de votre candidature.**

**Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.**

\* la page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, adresse email et téléphone de contact, intitulé du projet et montant demandé.

## **Appel à projets « Recherche fondamentale en épilepsie »**

**En 2016, La Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie attribuera **55 000 Euros** à un projet de recherche fondamentale sur les épilepsies.**

**Les dossiers de candidature, rédigés en anglais, devront comporter :**

**En format PDF et en un seul document, d'une taille inférieure à 4 Mo :**

- Une page de garde\*
- Un résumé du projet, en 250 mots maximum
- Le projet de recherche en 5000 mots maximum (bibliographie non comprise)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur du projet, la composition de(s) l'équipe(s) et le rôle de chacun de ses membres dans la réalisation du projet
- Une annexe financière
- Un résumé du projet, **en français**, pour le GRAND PUBLIC, non scientifique et concerné par la maladie, montrant l'intérêt de la recherche pour les patients, en 250 mots maximum
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire
- Si possible Une liste de 4 chercheurs travaillant à l'étranger, ayant une expertise dans votre domaine et avec qui vous n'avez pas publié

Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

A l'issue des travaux, il vous sera demandé un rapport grand public en français.

En plus des membres du CS de la FFRE, il sera fait appel pour chaque projet à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets à l'été 2016.

**Date limite de réception des dossiers : 31 mars 2016**

**Par email : [aoffre@fondation-epilepsie.fr](mailto:aoffre@fondation-epilepsie.fr)**

**Attention ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.**

**Vous devez recevoir un email de confirmation de réception de votre candidature.**

**Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.**

\* la page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, adresse email et téléphone de contact, intitulé du projet et montant demandé.

## **Appel à projets FFRE/LFCE « Recherche clinique en épilepsie »**

La Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie et la Ligue Française contre l'Épilepsie attribueront en 2016 **80 000 Euros**, pour financer ou co-financer un projet de recherche clinique sur les épilepsies

**Les dossiers de candidature, rédigés en anglais, devront comporter :**

**En format PDF et en un seul document**, d'une taille inférieure à 4 Mo :

- Une page de garde\*
- Un résumé du projet, en 250 mots maximum
- Le projet de recherche en 5000 mots maximum (bibliographie non comprise)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur du projet, la composition de(s) l'équipe(s) et le rôle de chacun de ses membres dans la réalisation du projet
- Une annexe financière
- Un résumé du projet, **en français**, pour le GRAND PUBLIC, non scientifique et concerné par la maladie, montrant l'intérêt de la recherche pour les patients, en 250 mots maximum
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire
- Si possible, Une liste de 4 chercheurs travaillant à l'étranger, ayant une expertise dans votre domaine et avec qui vous n'avez pas publié
- Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

A l'issue des travaux, il vous sera demandé un rapport grand public en français.

En plus des membres du CS de la FFRE et de la LFCE, il sera fait appel pour chaque projet à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets à l'été 2016.

**Date limite de réception des dossiers : 31 mars 2016**

**Par email : [aoffre@fondation-epilepsie.fr](mailto:aoffre@fondation-epilepsie.fr)**

**Attention ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE ou de la LFCE.**

**Vous devez recevoir un email de confirmation de réception de votre candidature.**

**Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.**

\* la page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, adresse email et téléphone de contact, intitulé du projet et montant demandé.

## **Prix Valérie Chamailard**

La Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie attribuera **30 000 Euros**, financés par la Fondation Valérie CHAMAILLARD, sous égide de la Fondation de France. Ce prix sera attribué à un jeune chercheur non statutaire (ex. fin de thèse, retour post-doc...) pour ses travaux de recherche réalisés sur l'épilepsie de l'enfant et/ou de l'adolescent.

**Les fonds attribués dans le cadre de ce prix devront servir à financer la poursuite de ces travaux .**

**Les dossiers de candidature, rédigés en anglais, devront comporter :**

**En format PDF et en un seul document, d'une taille inférieure à 4 Mo :**

- Une page de garde\*
- Un résumé du projet, en 250 mots maximum
- Le projet de recherche en 5000 mots maximum (bibliographie non comprise)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur du projet ainsi qu'un résumé (1 ou 2 pages) des principaux accomplissements dans la recherche, éventuellement la composition de l'équipe et le rôle de chacun de ses membres dans la réalisation du projet
- Une annexe financière
- Un résumé du projet, **en français**, pour le GRAND PUBLIC, non scientifique et concerné par la maladie, montrant l'intérêt de la recherche pour les patients, en 250 mots maximum
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire
- Si possible une liste de 4 chercheurs travaillant à l'étranger, ayant une expertise dans votre domaine et avec qui vous n'avez pas publié

Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

A l'issue des travaux, il vous sera demandé de transmettre à la FFRE un rapport grand public en français.

En plus des membres du CS de la FFRE, il sera fait appel pour chaque projet à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets à l'été 2016 .

**Date limite de réception des dossiers : 31 mars 2016**

**Par email : [aoffre@fondation-epilepsie.fr](mailto:aoffre@fondation-epilepsie.fr)**

**Attention ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.**

**Vous devez recevoir un email de confirmation de réception de votre candidature.**

**Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.**

\* la page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, adresse email et téléphone de contact, intitulé du projet et montant demandé.

## Appel à projets Matériel

En 2016, La Fondation Française pour la Recherche sur l'Épilepsie attribuera **15 000 Euros** à un projet d'acquisition de matériel pour la recherche en épilepsie.

**Les dossiers de candidature, rédigés en anglais, devront comporter :**

**En format PDF et en un seul document**, d'une taille inférieure à 4 Mo :

- Une page de garde\*
- Un résumé du projet, en 250 mots maximum
- Le projet de recherche, ses objectifs scientifiques et la valeur ajoutée de l'acquisition du matériel, en 5000 mots maximum (bibliographie non comprise)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur du projet, la composition de(s) l'équipe(s) et le rôle de chacun de ses membres dans la réalisation du projet
- Une annexe financière
- Un résumé du projet, **en français**, pour le GRAND PUBLIC, non scientifique et concerné par la maladie, montrant l'intérêt de la recherche pour les patients, en 250 mots maximum
- Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire
  - Si possible, Une liste de 4 chercheurs travaillant à l'étranger, ayant une expertise dans votre domaine et avec qui vous n'avez pas publié

Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

À l'issue des travaux, il vous sera demandé un rapport grand public en français.

En plus des membres du CS de la FFRE, il sera fait appel pour chaque projet à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets à l'été 2016.

**Date limite de réception des dossiers : 31 mars 2016**

**Par email : [aoffre@fondation-epilepsie.fr](mailto:aoffre@fondation-epilepsie.fr)**

**Attention ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.**

**Vous devez recevoir un email de confirmation de réception de votre candidature.**

**Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.**

\*

\* la page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, adresse email et téléphone de contact, intitulé du projet et montant demandé.

## **Prix de soutien aux pays émergents**

La Fondation Française pour la Recherche sur l'Epilepsie décernera en 2016 un prix de **10 000 euros** pour financer:

- une aide à la formation à la recherche clinique en France des médecins hospitaliers issus des pays émergents OU
- des études cliniques ou épidémiologiques en épileptologie dans les pays émergents OU
- du matériel dédié à la recherche clinique en épileptologie dans les pays émergents

**Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, devront comporter :**

**En format PDF et en un seul document, d'une taille inférieure à 4 Mo :**

- Une page de garde\*
- Un résumé du projet, en 250 mots maximum
- Le projet de recherche en 5000 mots maximum (bibliographie non comprise)
- Le calendrier d'exécution du projet
- Le CV du porteur du projet, la composition de(s) l'équipe(s) et le rôle de chacun de ses membres dans la réalisation du projet
- Une annexe financière
- Un résumé du projet, **en français**, pour le GRAND PUBLIC, non scientifique et concerné par la maladie, montrant l'intérêt de la recherche pour les patients, en 250 mots maximum
  - Une lettre d'engagement de l'organisme gestionnaire

Si possible, Une liste de 4 chercheurs travaillant à l'étranger, ayant une expertise dans votre domaine et avec qui vous n'avez pas publié

Tout dossier incomplet ou soumis dans un autre format sera rejeté.

**Pour faciliter le versement de ce prix, un référent public travaillant en France est très vivement recommandé.**

A l'issue des travaux, il vous sera demandé un rapport grand public en français.

En plus des membres du CS de la FFRE, il sera fait appel pour chaque projet à plusieurs experts extérieurs, et la décision sera transmise aux porteurs de projets à l'été 2016.

**Date limite de réception des dossiers : 31 mars 2016**

**Par email : [aoffre@fondation-epilepsie.fr](mailto:aoffre@fondation-epilepsie.fr)**

**Attention ! Chaque porteur de projet ne peut candidater qu'à un seul appel à projets de la FFRE.**

**Vous devez recevoir un email de confirmation de réception de votre candidature.**

**Si ce n'est pas le cas recontactez-nous.**

\* la page de garde devra mentionner l'intitulé de l'appel à projets objet de cette candidature, le nom du porteur du projet, le nom et les coordonnées de l'unité de rattachement, adresse email et téléphone de contact, intitulé du projet et montant demandé